

Arrêté du 26 novembre 2025 portant nomination des membres du jury chargé de l'évaluation des inspecteurs élèves du travail de la promotion 2025

NOR : TRSR2530544A

Le ministre du travail et des solidarités,

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection du travail ;

Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique de l'État pris pour l'application des dispositions de l'article L. 352-4 du code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2021 modifié relatif aux modalités de formation et aux conditions d'évaluation et de sanction de la scolarité des inspecteurs élèves du travail,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du jury chargé de l'évaluation des inspecteurs élèves du travail de la promotion 2025 :

- Monsieur Christian POIRET, membre honoraire de l'Inspection générale des affaires sociales, président ;
- Madame Agnès LEROY, représentante de la Direction générale du travail ;
- Monsieur Eloy DORADO, représentant de la Direction générale du travail ;
- Madame Alexandra CHOL, représentante de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle ;
- Madame Régine CHEVALIER, représentante de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle ;
- Monsieur Frédéric LECLERC, directeur du travail à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie ;
- Madame Laëtitia CRETON, directrice du travail à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Oise ;
- Madame Sandrine PARAZ, directrice du travail à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bourgogne-Franche-Comté ;
- Madame Audrey CHAHINE, directrice du travail à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Ain ;
- Monsieur Mathieu COMBARNOUS, avocat en droit du travail ;
- Monsieur Ben Mohamed HAMADA, maître de conférences en droit privé à l'Université de Lyon III ;
- Monsieur Christian ROYET, président de la Société Management et Perspectives ;

- Monsieur Vincent CLINCHAMPS, commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Nouvelle-Aquitaine ;
- Monsieur Samuel RENARD, responsable d'unité de contrôle à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Pas de Calais ;
- Monsieur Marc MOUELLE, responsable d'unité de contrôle à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Calvados ;
- Madame Marie-Cécile CHAMPEIL, responsable d'unité de contrôle à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Loire ;
- Monsieur Michael ROBIN, responsable d'unité de contrôle à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Moselle.

Article 2

Monsieur Eloy DORADO est désigné vice-président, chargé de remplacer le président en cas d'empêchement.

Article 3

Le jury désigné à l'article 1^{er} procède à la délibération finale.

Article 4

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 26 novembre 2025.

Pour le ministre et par délégation :
La sous directrice de l'attractivité et des parcours,
Adeline ROUZIER-DEROUBAIX